



ARC 13 2022

1^{ère} étape - TIR NATURE

Samedi 26 mars à Gardanne

Les Archers de la Reine Jeanne et le Comité Départemental 13 de Tir à l'Arc ont le plaisir de vous convier à Gardanne le samedi 26 mars pour la 1ère étape de l'ARC 13 2022.

Les archers ayant déjà participé à un tir qualificatif peuvent participer mais ne seront pas classés. Merci aux responsables de clubs de signaler ces archers lors de l'inscription. Participation découverte possible pour les <u>adultes dans la 1ère année de licence</u> (pas de classement).

LE DÉROULEMENT

12h30: Ouverture du greffe et inscriptions **14h**: Départ simultané sur toutes les cibles

17h30: Fin des tirs, remise des souvenirs et goûter.

LES INSCRIPTIONS

Par formulaire → <u>Formulaire d'inscription</u> ou par mail → <u>archers.reine.jeanne@qmail.com</u>

Date limite: mercredi 23 mars 2022

<u>Tarif</u>: 5€ par archer, à régler sur place par chèque ou espèces.

<u>Informations</u>: pour chaque participant préciser le numéro de licence FFTA, la catégorie d'âge, le genre, le type d'arc : classique ou poulies, avec ou sans viseur.

LE TERRAIN

Parcours de **14 cibles**.
Pelotons de **6 archers** maxi.
Tirs sur blasons animaliers.

<u>Distances de tir maxi :</u>

poussins \rightarrow 15m

benjamins / minimes \rightarrow 20m

 $cadets \rightarrow 25 m$

Coordonnées GPS:

43°26'13.0" N 5°29'15.0" E

Apple Plans
Google Maps

INFORMATIONS IMPORTANTES

- Absence de buvette sur place pour cause de restrictions sanitaires!
- Licence FFTA 2022 avec la mention « compétition » obligatoire.
- La présence d'adultes accompagnateurs (parents ou dirigeants de clubs) est indispensable pour compter les points et veiller à la sécurité de chaque peloton.
- Marquer / baguer ses flèches.
- Chaussures de marche / sport obligatoires pour archers et accompagnateurs.